



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 21 mars 2022

A75 - Commune de Massiac (15)

**Travaux de réparation du viaduc du Rasa du Crouzy
et du viaduc de l'Alagnonnette**

Restriction de circulation du lundi 4 avril au dimanche 29 mai 2022

La Direction Interdépartementale des Routes Massif-Central va réaliser des travaux de réparation du viaduc du Rasa du Crouzy et du viaduc de l'Alagnonnette entre les PR 68+950 et PR 67+780.

Ce chantier se déroulera en deux phases, dans le sens Clermont-Ferrand → Montpellier (nord/sud) :

Les travaux de réparations des viaducs se dérouleront en 2 phases :

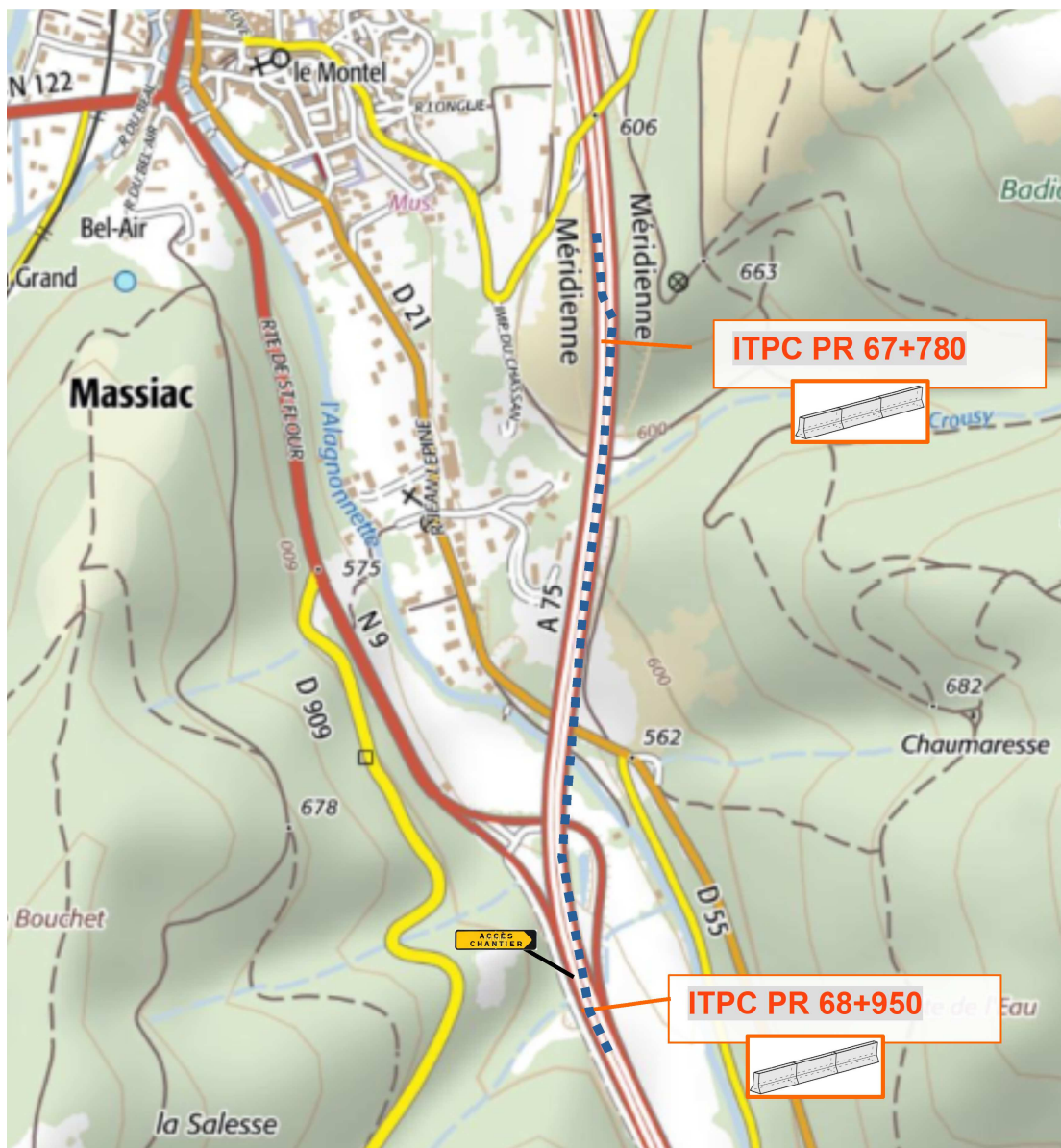
- **Phase 1** : du lundi 4 avril au mercredi 6 avril 2022 inclus, la voie rapide de chaque sens sera neutralisée ; la circulation s'effectuera sur la voie lente de chaque sens.

- **Phase 2** : du jeudi 7 avril au dimanche 29 mai 2022, la circulation des deux voies du sens nord/sud sera basculée sur la voie rapide du sens opposé entre les PR 67+780 et 68+950. La circulation s'effectuera à double sens sur les voies du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (sud/nord).

La bretelle de sortie et la bretelle d'entrée du diffuseur n°24 « Massiac Sud » seront maintenues ouvertes à la circulation.

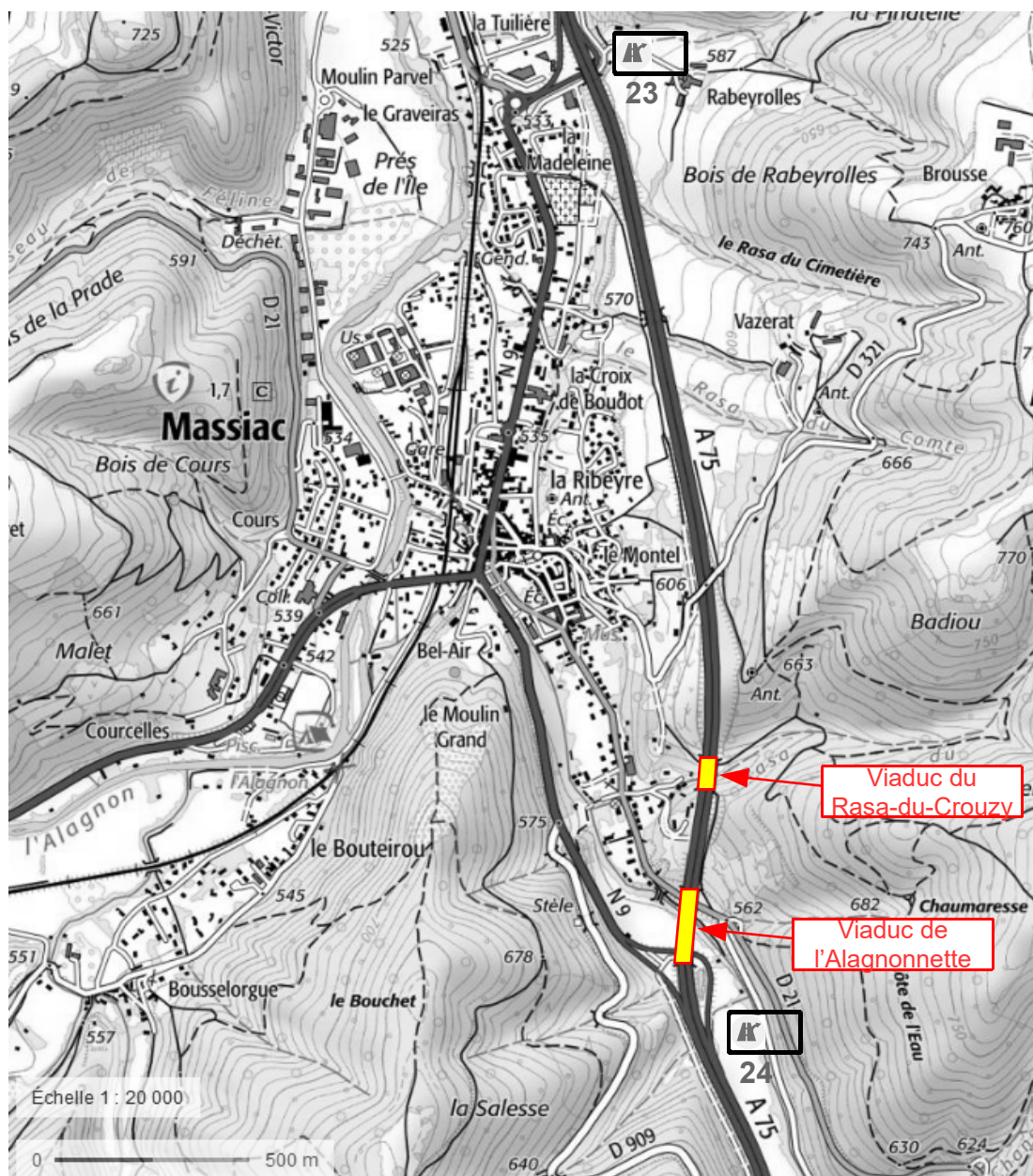
Les restrictions de circulation seront maintenues les week-ends.

Par ailleurs, du lundi 21 mars au mardi 4 octobre 2022, auront lieu des travaux de réfection de la peinture anti-corrosion de la charpente métallique du viaduc de l'Alagnonnette. **Ils se dérouleront hors autoroute et n'auront aucun impact sur celle-ci, par contre la bretelle de sortie du diffuseur 24 sens Sud/Nord, franchie par le viaduc sera fermée pour montage et démontage d'échafaudages en tout début et fin de chantier soit 4 demi-journées. La RD 21 (Masiac → La Chapelle-Laurent) sera également impactée par ces travaux (réductions de vitesse, neutralisation de voie...)**



Travaux Phase 2

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur les différentes sections de l'A75 en chantier sera abaissée à **90 Km/h**, puis **80 Km/h** sur les zones à double sens de circulation et ponctuellement à **50 km/h** au droit des zones de basculement.



La Direction interdépartementale des Routes Massif central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet :

<http://www.dir-mc.fr/>

<https://www.bison-fute.gouv.fr/>

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse :

Tél : 04.73.29.79.60

Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Bureau de la communication
et de la qualité de l'information

60 avenue de l'Union soviétique
CS 90447

63012 Clermont-Ferrand CEDEX 1